

> Des missions et des structures nouvelles

Des équipes interministérielles de cinq personnes : trois conseillers (formation / action sociale / gestion prévisionnelle-mobilité-carrière), un responsable, un assistant, placées auprès des secrétaires généraux pour les affaires régionales (SGAR).

Quatre missions principales d'appui RH dans une dimension interministérielle :

- faciliter les mobilités et développer une gestion prévisionnelle des ressources humaines (GPRH) au niveau régional ;
- dynamiser le marché régional de l'emploi public ;
- développer la gestion personnalisée des RH ;
- favoriser les mutualisations et les partages d'expériences dans le domaine de la formation et de l'action sociale.

> Une offre de formation interministérielle renouvelée dans une optique de mutualisation

Le paysage de la formation en région change. Tous les services sont désormais appelés à enrichir l'offre de formation interministérielle au bénéfice de tous les agents.

Augmentation de **12%**
du nombre de journées-stagiaires
par rapport à 2009.

1 200
stages de formation dispensés
au bénéfice de **14 500** agents.

1,4 M€
consacré à la formation interministérielle.



> Une gestion prévisionnelle des ressources humaines qui se renforce

La région constitue désormais le niveau pertinent de définition et de territorialisation des politiques publiques. La qualité des services rendus à l'usager dépend pour une large part de la mobilisation des équipes et de l'adaptation de leurs compétences aux besoins. La démarche de gestion prévisionnelle des ressources humaines répond à ce nouvel enjeu. Le préfet de région s'appuie sur la plate-forme pour la mener à bien.

Un peu plus d'un an après la mise en place des plates-formes, toutes les régions ont engagé une démarche visant à recenser l'ensemble des effectifs des services déconcentrés avec une approche par métiers : l'objectif est de mieux affecter les agents en fonction de leur profil et des besoins des services.

22 cartographies réalisées,
organisées autour de **260** métiers.

62 réunions des correspondants
RH, soit une moyenne de trois rencontres
annuelles par région.

18
présentations en comité de
l'administration régionale (CAR).

> Des conseils en mobilité-carrière

Les PFRH accompagnent les agents dans le cadre de leur parcours professionnel, que leur mobilité résulte d'un choix personnel ou qu'elle découle de la réorganisation de leur service.

Parallèlement, à travers l'animation des réseaux régionaux de conseillers en mobilité-carrière, les PFRH contribuent à leur professionnalisation, au partage des bonnes pratiques et apportent leur soutien méthodologique.

604 agents
reçus en entretien.

60 réunions des réseaux
de conseillers mobilité-carrière.

83
services accompagnés.



> Le déploiement des bourses interministérielles de l'emploi public

A l'exception d'une région, chaque plate-forme a mis en ligne une bourse régionale interministérielle de l'emploi public (BRIEP).

Ces bourses assurent une meilleure transparence de l'emploi public. Outils indispensables pour concrétiser les souhaits de mobilité des agents, elles facilitent l'adéquation poste/profil nécessaire à l'efficacité des services.

21
bourses régionales créées.

Près de **4 000**
offres de postes mises en ligne sur
l'ensemble du territoire.

600
mobilités interministérielles réalisées.